

## COMMUNE DE CHESEAUX

### RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC SUR LE PREAVIS MUNICIPAL 44/2020

#### **Demande de crédit pour le remplacement de deux véhicules utilisés par notre service de voirie, parcs et jardins**

Au Conseil communal de Cheseaux,

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude de ce préavis était composée des membres suivants :

Président : Hofstetter David  
Rapporteur : Guggenbühl Hans-Peter  
Membres : Mettraux Madeline  
Liechti Pierre Georges  
Sfez Arié

La commission s'est réunie le mardi 4 février 2020 à 20h00, à la salle de conférence de la Maison de commune, en présence de M. Louis Savary, Syndic, et M. Pierre Hämmerli, Municipal. Etaient également présents, M. Stéphane Hauert, Président du Conseil communal, M. Eric Bourqui, Chef de la voirie et les cinq membres de la commission de finances.

La commission remercie Messieurs Louis Savary, Pierre Hämmerli et Eric Bourqui pour leur présence, leurs explications détaillées et les réponses données aux questions des participants. La commission a délibéré et a préparé ce rapport dont la mise au point s'est effectuée par courrier électronique.

Les commissaires tiennent à souligner la qualité du travail effectué par les personnes précitées sur ce dossier et dans la rédaction du préavis.

Au niveau financier, il est rappelé que, dans le plan d'investissement 2020-2024, un montant de CHF 250'000.- a été budgété pour le changement d'un transporteur et d'un tracteur de la voirie.

La raison principale qui justifie ce changement est que les deux véhicules utilitaires actuellement exploités par notre service de voirie, parcs et jardins présentent des signes de fatigue.

Le transporteur actuel a été mis en service en 2009 et a plus de 4000 heures d'utilisation. Un changement de moteur a été entrepris en 2018 en raison d'une casse du turbo. Il présente de nombreuses traces d'usure. Plusieurs réparations ont été déjà effectuées. Il est précisé que ce véhicule est utilisé quotidiennement par les employés communaux.

Les trois modèles présentés correspondent au cahier de charges du véhicule actuel. Ils ont été testés pendant une semaine par notre voirie afin de bien confirmer le choix du modèle.

Pour le transporteur plusieurs accessoires peuvent être réutilisés, comme la saleuse, la benne et la lame à neige.

Le modèle le plus adapté a ensuite été sélectionné. Il s'agit du Aebi VT450 qui s'est démarqué par son confort d'utilisation, sa cabine spacieuse et sa visibilité. Comparativement aux deux autres modèles, il a un prix identique à l'un des modèles et inférieur à l'autre. Le service après-vente est localisé à Savigny.

Pour le choix du tracteur, la voirie a également pu tester pendant une semaine les deux modèles à choix. Ces derniers respectent tous le cahier des charges du véhicule existant.

La décision s'est portée sur le modèle John Deere. Bien qu'il soit un peu plus cher, il semble plus robuste et d'un meilleur confort d'utilisation selon M. Bourqui. Une lame à neige et une balayeuse vont également être achetées, les accessoires existants arrivant aussi en fin de vie.

Les deux véhicules disposent de moteurs Diesel, avec des filtres à particules et correspondent aux nouvelles normes anti-pollution.

La nécessité de procéder au changement de ces deux véhicules utilitaires, les arguments développés dans le préavis, complétés par les explications orales de MM. Bourqui, Savary et Hämmerli, justifient pleinement les choix retenus et ont convaincu la commission ad hoc de soutenir la demande de crédit de CHF 260'000.- qui permettrait de financer ce projet.

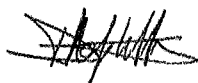
En conclusion, et au vu de ce qui précède, la commission, à l'unanimité, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- D'adopter le préavis 44/2020 tel qui est proposé et d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 260'000.- pour financer le remplacement de deux véhicules utilisés par notre service de voirie, parcs et jardins ;
- De donner décharge à la commission de son mandat.

Cheseaux, le 18 février 2020

Les membres de la commission :

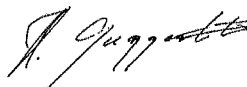
Le Président  
David Hofstetter



Membre  
Madeline Mettraux

Membre  
Arié Sfez

Rapporteur  
Hans-Peter Guggenbühl



Membre  
Pierre Georges Leichti